

Xavier Hélyary

LA DERNIÈRE CROISADE



PERRIN

La dernière croisade
Saint Louis à Tunis (1270)

DU MÊME AUTEUR

L'Armée du roi de France, Paris, Perrin, 2012.

Courtrai : 11 juillet 1302, Paris, Tallandier, 2012.

Jeanne d'Arc : histoire et dictionnaire, avec Philippe Contamine et Olivier Bouzy, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2012.

Xavier Hélyary

La dernière croisade
Saint Louis à Tunis (1270)

PERRIN

www.editions-perrin.fr

© Perrin, un département d'Édi8, 2016

12, avenue d'Italie
75013 Paris
Tél. : 01 44 16 09 00
Fax : 01 44 16 09 01
www.editions-perrin.fr

ISBN : 978-2-262-03819-9

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Pourquoi Tunis ?

Le mardi 1^{er} juillet 1270, Saint Louis fait célébrer la messe à l'aube, puis il monte dans sa nef, la *Montjoie*. Le nom du bateau n'a pas été choisi au hasard : « Montjoie », c'est depuis longtemps le cri de guerre des rois capétiens, et le navire sur lequel le roi a traversé la mer lors de sa première croisade avait déjà reçu ce nom. La flotte n'appareille que le lendemain, au petit matin, le temps que tous les pèlerins aient pris place. Pierre, comte d'Alençon, est sur le même bateau que son père ; Philippe et Jean, les deux aînés, ont chacun leur propre navire, tout comme leur cousin Robert, comte d'Artois. C'est Guillaume Bonet-Bel, un Génois dont le nom est ainsi francisé, qui commande la nef du roi. Les quatre nefs principales, celles du roi, du prince Philippe, des comtes de Nevers et d'Artois, ouvrent la route. Il est difficile d'évaluer le nombre total de bateaux : une trentaine ou une quarantaine de gros navires, des galères, plusieurs dizaines d'autres embarcations de plus faible tonnage, et sans doute une nuée de barques et de bateaux de toutes sortes, notamment ceux des marchands. Du haut de la tour de Constance qui domine Aigues-Mortes et le littoral, le spectacle doit être grandiose¹.

Parmi les croisés, beaucoup, et même la plupart, ne sont sans doute jamais montés sur un navire. Il n'est pas certain que tous soient ravis à la perspective de passer en mer plusieurs jours, dans le meilleur des cas, et sans doute même plusieurs semaines. En 1254, il a fallu dix semaines à Saint Louis pour revenir d'Acre à Hyères, en Provence. Joinville garde un souvenir mitigé de ce voyage. Dans son grand âge, quand il rapporte ses souvenirs, il ne cache rien à son public des angoisses qu'on connaît sur un bateau, « car on s'endort le soir sans savoir si on se retrouvera le matin au fond de la mer ». Son opinion est probablement partagée par la plupart des chevaliers français qui embarquent avec Saint Louis en 1270².

Le point de concentration a été fixé à Cagliari, en Sardaigne, et l'on fait voile dans cette direction. Dès le vendredi suivant, puis de nouveau le dimanche, le mauvais temps s'abat sur la flotte qui traverse alors le golfe du Lion, ainsi nommé, dit Primat, « parce que la mer y est âpre et cruelle, quelque temps qu'il fasse ». Plusieurs navires sont touchés, sans que l'on sache la nature exacte des dommages subis; en tout cas, la flotte est divisée. Le vendredi, pour apaiser la tempête, le roi fait célébrer quatre messes. La pratique était courante, et le roi y avait déjà recouru lors de sa première expédition outre-mer³.

La méfiance ne tarde pas à dégrader les rapports entre les croisés français et les marins génois. Rien d'étonnant à cela. Dans l'histoire déjà longue des croisades, les relations ont toujours été difficiles entre Français et Italiens. Les chevaliers français sont réputés pour leurs qualités au combat, mais redoutés pour leur légèreté et leur impulsivité; indispensables maîtres de la mer, les Italiens sont vus comme des marchands prêts à tout pour la réussite de leurs affaires, et pas toujours très regardants sur les

LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE



moyens employés. Les uns ont besoin des autres, mais cette dépendance mutuelle n'entraîne pas nécessairement une grande affection. En certaines occasions, toutefois, Italiens et Français sont capables d'unir leurs forces. C'est tout particulièrement le cas en 1204, quand Vénitiens et croisés s'emparent de Constantinople et mettent à bas l'antique Empire byzantin. Les Vénitiens, au demeurant, y ont bien montré leurs talents d'hommes de guerre, et les Français leur rouerie et leur cupidité. En l'occurrence, les lieux communs traditionnels se sont donc trouvés inversés.

Tout cela explique que les princes français et les marins génois se regardent mutuellement avec méfiance. Le dimanche 6 juillet, dans la soirée, on commence, dans l'entourage du roi, à trouver la route bien longue. Au bout de quatre jours, avec les vents qui ont soufflé depuis le départ d'Aigues-Mortes, la flotte aurait déjà dû rallier Cagliari. On ne tarde pas à mettre en cause les compétences des Génois, et peut-être leur zèle, car on sait bien les liens qui les unissent aux musulmans. Lors de la tempête qui a dispersé la flotte, n'a-t-on pas vu le navire commandé par le fils du capitaine de la nef royale, un Génois, distancer les autres et cingler vers les côtes berbères ? La confiance règne... Les capitaines doivent prouver leur bonne foi en déployant devant le roi une carte marine – c'est un des premiers exemples attestés. Peu de temps après, le prince Philippe envoie à son père un de ses chevaliers, Herbert de Villiers, sur une barque, pour en avoir le cœur net sur un possible déroutement de la flotte. Les Génois sont de nouveau convoqués devant le roi, mais leurs explications suffisent à convaincre Saint Louis. En mer, toutefois, le long des côtes de la Sardaigne, le roi ajoute un codicille à son testament. On ne sait jamais⁴.

Cagliari

Heureusement, le lundi 7 juillet, la flotte arrive enfin en vue de Cagliari. En raison des courants ou des vents, il faut dans un premier temps se contenter de mouiller au large. Ces six premiers jours de mer n'ont pas été très heureux. Il a fallu affronter la tempête; le doute a été jeté sur la loyauté des Génois; on s'est en outre rendu compte que les réserves d'eau embarquées sur les navires sont corrompues; il y a déjà des malades, peut-être des morts. Alors que la flotte est encore en mer, il est possible d'aller chercher de l'eau et des vivres frais auprès d'une abbaye située sur la côte sarde, non loin de Cagliari. Le lendemain, une semaine après le départ, le mardi 8 juillet, la flotte approche du port, mais les vents contraires empêchent toujours d'y mouiller. L'amiral, Arnoul de Courferrand, monte alors dans une barque pour gagner Cagliari.

Si le point de rendez-vous a été fixé aux capitaines des navires dès le départ d'Aigues-Mortes, il ne semble pas qu'on ait pris la peine de prévenir les habitants de Cagliari qu'on ferait escale chez eux. Une des hantises des croisés est en effet que leurs plans soient dévoilés. En 1249, en quittant Chypre, les commandants des navires auraient reçu pour consigne d'attendre d'être en pleine mer pour décacheter les instructions qui leur avaient été remises avant d'appareiller. On a dit plus haut le soupçon qui s'était porté sur un navire génois qui aurait quitté la flotte pour gagner les côtes du Maghreb. L'anecdote, bien sûr, n'a rien de plausible; elle illustre simplement la crainte récurrente des croisés de voir leurs objectifs révélés à leurs adversaires. À vrai dire, ce n'est pas toujours qu'une simple crainte : au printemps 1270, le sultan d'Égypte,

Baybars, parfaitement informé de la réunion de la flotte croisée à Aigues-Mortes, ordonne la mise en défense des côtes égyptiennes et la construction de ponts de bateaux sur le Nil pour faciliter les mouvements des troupes⁵.

Dans ces conditions, il n'est guère étonnant qu'à l'apparition de la flotte croisée la réaction des habitants de Cagliari ait été plutôt réservée, voire franchement hostile. On refuse à l'amiral l'accès à la forteresse qui domine la ville. C'est à peine s'il peut repartir avec « un peu d'eau douce, quelques herbes et un peu de pain ». Ce n'est pas seulement que les autorités de Cagliari sont légitimement froissées de ne pas avoir été averties. C'est aussi que Cagliari dépend de Pise, et que les croisés naviguent sur une flotte génoise. Or Pisans et Génois sont engagés dans une rivalité impitoyable... De surcroît, depuis son royaume de Sicile, le frère de Saint Louis, Charles d'Anjou, a des vues sur la Sardaigne ; il a même proclamé un de ses fils roi de l'île. Les habitants ont beau jeu, en conséquence, de se retrancher derrière les instructions de leurs maîtres pisans pour limiter le plus possible leur aide au roi de France. Nul doute, par ailleurs, que Cagliari redoute une mise à sac de la ville. Dès qu'ils apprennent l'approche de la flotte croisée, les habitants mettent à l'abri leurs biens les plus précieux. Ce ne serait pas la première fois, en effet, qu'une armée de croisés prendrait d'assaut une ville chrétienne. En 1202, la quatrième croisade n'a-t-elle pas débuté par l'attaque de Zara, une ville chrétienne de la côte dalmate, rebelle à Venise, pour s'achever par la conquête de Constantinople ? Commentant l'attitude hostile des habitants, le chroniqueur Primat n'est pas loin de regretter que la ville n'ait pas été emportée par la force, et il ajoute que si Charles d'Anjou avait trouvé « un peuple si rebelle,

il eût détruit en un seul moment et le peuple et la ville tout ensemble ». Sur la nef royale, certains conseillent d'ailleurs à Saint Louis de prendre la place. Celui-ci se borne à répondre qu'il n'est pas parti de France pour combattre d'autres chrétiens. Autour de lui, tous ne sont visiblement pas du même avis.

Au matin du mercredi 9 juillet, Saint Louis dépêche une nouvelle ambassade négocier l'entrée des malades dans la ville basse et la vente des marchandises aux prix pratiqués avant l'arrivée de la flotte. Les envoyés du roi ont pour consigne de se montrer à la fois fermes et rassurants. Bien embarrassés, les habitants finissent par implorer la protection du roi contre les Génois, leurs ennemis. Saint Louis, évidemment, se soucie peu des querelles des uns et des autres, et ses représentants sont chargés d'assurer qu'il n'a pas l'intention de s'emparer de la ville, qu'« il n'a que faire de leur château et de leur forteresse », comme le dit Primat. Sa préoccupation va surtout aux malades de son armée, déjà nombreux. De mauvaise grâce, les autorités de Cagliari acceptent de les accueillir dans le couvent des Frères mineurs situé à l'extérieur des murs de la ville. Une centaine de malades débarquent ; beaucoup, note Pierre de Condé, ne survivront pas. Le roi désigne pour veiller sur eux deux serviteurs de son hôtel, Guillaume le Breton et Jean d'Aubergenville.

En dépit de la promesse faite par le châtelain de Cagliari de faire vendre les marchandises aux prix en vigueur avant l'arrivée des Français, les marchands locaux profitent de cette clientèle captive. Une poule qui se vendait auparavant quatre deniers passe à deux sous, soit vingt-quatre deniers. On joue également sur les taux de change entre livre tournois et monnaie locale, au détriment, bien sûr, de la première.

Au fil des jours, la situation finit malgré tout par s'améliorer un peu. Les autorités de Cagliari se déclarent même prêtes à laisser le roi débarquer avec sa suite. Mais, toujours soucieux de donner l'exemple, Saint Louis entend partager la condition de tous les croisés et demeure sur son bateau dans l'attente du légat et des barons. De façon significative, dans la lettre qu'il dicte quelques semaines plus tard, le 25 juillet, à l'intention de l'abbé de Saint-Denis, le roi ne mentionne pas l'accueil peu chaleureux reçu à Cagliari. Pour Saint Louis, ce ne sont là que des brouilleries, qui ne méritent pas qu'on s'y arrête. Tout au contraire, la lettre écrite par Pierre de Condé au prieur d'Argenteuil donne tout le détail des déboires subis par les croisés à Cagliari.

Le vendredi 11 juillet arrivent les autres navires de l'expédition, partis d'Aigues-Mortes ou de Marseille, avec à leur bord les principaux barons, Thibaud de Navarre, Alphonse de Poitiers, le comte de Flandre, Jean, fils aîné du comte de Bretagne. Ils sont rejoints deux jours plus tard, le dimanche 13 juillet, par le légat et par le comte de Bretagne. Saint Louis réunit alors un conseil de guerre devant lequel il dévoile sa décision de se rendre à Tunis. Le consentement du légat et des barons est nécessaire, mais il est de pure forme : on ne discute pas les décisions du roi. Saint Louis fait aussitôt informer Charles d'Anjou, sans doute par l'intermédiaire d'Amaury de La Roche, ce dignitaire de l'ordre du Temple qui connaît bien les deux rois et qui, depuis quelques semaines, est présent dans l'entourage de Louis⁶.

Le califat de Tunis

Depuis le *xix^e* siècle, les historiens tentent d'expliquer le choix de Tunis, mais les contemporains n'ont pas été

moins surpris qu'eux. À peine deux ou trois ans après l'expédition, Geoffroy de Beaulieu croit bon d'introduire ainsi les quelques paragraphes qui concluent sa *Vie de Saint Louis* et qui portent, précisément, sur la croisade de Tunis : « À ce point il est très nécessaire, à notre avis, d'exposer les raisons particulières qui conduisirent le roi à cette décision, en raison de la surprise et des plaintes de beaucoup, à qui il semble qu'il aurait dû naviguer directement à l'aide de la Terre sainte. » Guillaume de Nangis, le chroniqueur de Saint-Denis, est tout aussi embarrassé quand il évoque « l'étonnement et les rumeurs » (*admiration et murmuratio*) que ce choix suscita⁷.

Pour les contemporains, en effet, une expédition contre Tunis ne revêt aucun caractère de nécessité. Dans tout le monde arabo-musulman, il n'y a sans doute pas un État moins hostile aux chrétiens que le royaume de Tunis. L'antique province romaine d'*Africa* a été conquise au VII^e siècle par les Arabes, non sans une farouche résistance de la part des Berbères. La région s'est ensuite rapidement islamisée et les Berbères ont activement participé à la conquête du royaume wisigothique qui dominait alors la péninsule Ibérique (711). Avec les fondations de Kairouan et de Mahdia, l'Ifriqiyâ est une province prospère du califat abbasside. À compter du X^e siècle, l'actuelle Tunisie, comme une grande partie du Maghreb, reconnaît l'autorité du califat fatimide qui, depuis l'Égypte, rivalise avec celui de Bagdad. Dans les années 1150, venu du Maroc actuel, un nouveau calife, Abdalmu'min, conquiert l'Ifriqiyâ et unifie l'Afrique du Nord au nom d'une idéologie rigoriste. Un de ses titres de gloire est d'avoir chassé les Normands. Installés en Italie du Sud et en Sicile, ceux-ci avaient pris, quelques années

plus tôt, l'île de Djerba et occupé le littoral de Sousse jusqu'à Tripoli.

Dans le nouvel empire almohade, l'Ifriqiyâ jouit d'une certaine autonomie. En 1207, le Berbère Abdalwâhid ben Abî Hafs en est nommé gouverneur : il donne son nom à la dynastie « hafside » formée par ses successeurs. Son propre père a été un des compagnons les plus proches du « Mahdi » Ibn Tûmart, le fondateur de l'idéologie almohade. Après la mort de ce dernier, il a joué un rôle essentiel dans la proclamation du premier calife almohade Abdalmu'min al-Kûmî, le plus ancien disciple du Mahdi. À la mort du premier Hafside, en 1221, un de ses fils, Abu Zakariya, parvient non sans mal à se faire reconnaître comme gouverneur. Dans le courant du XIII^e siècle, la crise du califat almohade, ébranlé par ses défaites en Espagne, permet à Abu Zakariya de prendre le titre d'« émir » et d'obtenir une quasi-indépendance. La ville de Tunis connaît alors un plein développement, avec l'édification d'une mosquée, de souks, d'un palais pour l'émir.

Bien qu'intégrée à l'Empire almohade, bien que dépositaire du message du Mahdi dans toute sa rigueur, l'Ifriqiyâ entretient des liens très étroits avec les ports situés de l'autre côté de la Méditerranée. Un traité a été conclu dès 1157 entre Tunis et Pise. Paradoxalement, les Almohades eux-mêmes ne sont pas hostiles au commerce, et Tunis bénéficie des accords passés entre les califes et les grandes cités maritimes italiennes, Venise, Gênes, Pise, tout comme avec le royaume normand de Sicile. Pisans et Génois ouvrent des comptoirs à Tunis ou à Bougie, bientôt suivis par les Marseillais. Ces comptoirs sont parfois de véritables quartiers, des *fondouks*, réservés à leur usage et dotés d'une chapelle et d'un cimetière ; à Tunis, ils sont situés à l'est de la ville. La liberté y est assez grande. S'il

est quand même interdit d'y élever des cochons, on peut au moins y vendre du vin, y compris à des musulmans; dans certains cas, très rares toutefois, on peut même doter les églises de cloches et les faire sonner. Tout au long du XIII^e siècle, des traités encadrent les relations commerciales et réglementent l'établissement des chrétiens dans divers ports de Berbérie orientale. Les Pisans sont les plus favorisés, puisqu'ils sont autorisés à résider en dehors de Tunis, à Bougie, Bône, Mahdia, Sfax, Gabès et Tripoli; leurs consuls ont le droit d'exiger une audience, une fois par mois, de l'émir ou du gouverneur. Dans la décennie 1240, les relations sont excellentes entre l'émir Abu Zakariya et Frédéric II. En sa qualité de roi de Sicile, celui-ci nomme un consul à Tunis et obtient le versement d'un « cens », versé chaque année par les Hafside. Contrairement à ce que laisse penser le terme « tribut », qu'on emploie généralement, il ne s'agit pas explicitement de la reconnaissance d'une sujétion vis-à-vis du roi de Sicile, mais plutôt d'une taxe donnant le droit aux Ifriqiyiens de commercer avec le royaume de Sicile, et, tout particulièrement, de s'y approvisionner en blé. Les chrétiens n'hésitent pas, pourtant, à y voir un véritable tribut marquant la dépendance du calife. Son versement est logiquement un des enjeux de la croisade de 1270.

À la mort d'Abu Zakariya, en 1249, un de ses fils lui succède. Abû 'Abdallah Muhammad ne se contente pas longtemps du titre d'émir. Il se fait bientôt appeler « sultan », un titre intermédiaire, avant, en 1253, de se faire reconnaître comme « commandeur des croyants » (*amîr al-mu'minîn*), et donc comme calife, avec le *laqab* (surnom) d'*Al-Mostancir billah* (« celui qui recherche l'aide d'Allah »). Malgré les déboires, le prestige du titre califal en terre d'islam demeure immense : le calife

est toujours vu comme le successeur du Prophète. Théoriquement, de ce fait, il ne devrait y avoir qu'un seul calife, mais depuis le x^e siècle, plusieurs prétendants revendiquent le titre en même temps. Dans les années 1250, les deux autres califes ne sont guère vaillants : le califat almohade s'éteindra en 1269 après une longue agonie ; en 1258, les Mongols prennent Bagdad et mettent fin au vénérable califat abbasside, qui détenait la plus forte légitimité. Somme toute, le calife de Tunis n'est pas dans la plus mauvaise posture.

En 1259-1260, la légitimité d'Al-Mostancir est même brièvement reconnue en Égypte et dans le Hedjaz, jusqu'à ce que le nouveau sultan mamelouk du Caire, le tout-puissant Baybars, fasse d'un survivant de la famille abbasside un nouveau calife entièrement à sa dévotion, et qui adopte le même *laqab* que le Hafside. À vrai dire, celui-ci est loin d'avoir les grandes ambitions de Baybars, et il ne prétend nullement à une domination universelle. Du reste, il ne domine directement qu'une partie de l'actuelle Tunisie ; les tribus qui contrôlent les oasis du désert reconnaissent certes sa suzeraineté, mais en la tenant à bonne distance. Al-Mostancir n'en paraît pas gêné outre mesure. Il se consacre surtout aux travaux de sa capitale et de ses résidences, entouré par les nombreux savants que les avancées de la *Reconquista* ont chassés d'Al-Andalus. On est loin, alors, de la stricte piété almohade qui avait fait, au siècle précédent, le succès du Mahdi.

Al-Mostancir prête une grande attention au maintien des bonnes relations avec les puissances chrétiennes de l'autre côté de la Méditerranée. En 1250, un nouveau traité est conclu avec Gênes, pour dix ans. L'année suivante, les Vénitiens font mieux, puisqu'ils obtiennent un accord valable quarante ans ; les Pisans n'ont pas besoin

de renouveler l'accord qu'ils ont conclu en 1234 pour trente ans, et qui bénéficie également aux Florentins. Avec les Catalans, les rapports deviennent plus étroits. À partir de 1252, les sujets de la couronne d'Aragon disposent à leur tour d'un *fondouk* à Tunis. La gestion en est confiée par le roi, moyennant finances, à un consul en place pour deux ans. L'échange d'ambassades est fréquent entre les cours de Tunis et de Barcelone. L'entente est si bonne que des chevaliers et des hommes d'armes catalans, peut-être jusqu'à plusieurs centaines en même temps, se mettent au service du calife ; le roi d'Aragon, comte de Barcelone, touche un pourcentage sur leur solde. En 1246, celui-ci fait même demander au pape Innocent IV de donner au « roi de Tunis » (telle est la titulature reconnue en Occident aux Hafside, avant comme après leur accession au califat) des garanties sur le maintien de la paix – les préparatifs de Saint Louis en vue de sa première expédition outre-mer inquiétant peut-être la cour de Tunis. Quelques moments de tension émaillent certes les relations entre le calife et le roi d'Aragon ; à plusieurs reprises, la rupture menace. Mais, dans l'ensemble, les préoccupations commerciales semblent, de part et d'autre, commander une paix mutuellement profitable.

Ce qui est vrai des sujets du roi d'Aragon vaut aussi pour les ressortissants des autres puissances européennes. Une ambassade norvégienne ne se rend-elle pas à Tunis en 1262 ? L'irruption de Charles d'Anjou dans le sud de l'Italie et en Sicile ne bouleverse pas fondamentalement la situation du califat hafside. Depuis la mort de Frédéric II, certes, Al-Mostancir ne verse plus le cens que son père Abu Zakariya faisait parvenir autrefois à l'empereur. Ses relations n'en sont pas moins cordiales avec Manfred, le fils naturel de Frédéric, qui lui a succédé

sur le trône de Sicile. Dans le bref conflit qui oppose les deux compétiteurs, en 1266, Al-Mostancir penche probablement pour Manfred. Dans l'entourage du calife, figurent en effet deux princes castillans, Enrique et Fadrique, qui, en 1260, ont fui la cour de leur frère Alphonse X. Fadrique a partie liée avec Manfred et quitte même Tunis pour combattre dans son armée. Après la défaite, il revient à Tunis, accompagné de plusieurs autres partisans du roi déchu, dont son parent Federico Lancia. Dans les temps incertains qui suivent la victoire de Charles d'Anjou, le calife offre donc son hospitalité à ceux qu'indispose le triomphe du Capétien de l'autre côté de la mer. Un des adversaires les plus acharnés de Charles d'Anjou, le noble napolitain Conrad Capece, lance même une attaque sur la Sicile depuis Tunis, en août 1267, avec l'aide des Pisans. L'année suivante, le petit-fils de Frédéric II, le tout jeune Conradin, tente de reconquérir le royaume de Sicile. À son tour vaincu, à la bataille de Tagliacozzo, il est exécuté peu de temps après. La mort du dernier prétendant met un terme aux espoirs de restauration des Hohenstaufen – au moins provisoirement. Le calife en tire rapidement les conséquences. Al-Mostancir s'est bien gardé, d'ailleurs, de s'engager directement aux côtés de Manfred. S'il ne chasse pas les partisans de ce dernier qui ont trouvé refuge à Tunis, il n'en entame pas moins un rapprochement avec le nouveau maître du royaume de Sicile. C'est du reste avec l'autorisation de Charles d'Anjou que Fadrique de Castille, un temps assiégé dans Agrigente par les Français, a été autorisé à retourner en Ifriqiya.

Vers 1270, le califat de Tunis est donc une puissance réelle en Méditerranée occidentale, mais plutôt pacifique, résolument tournée vers le commerce et raisonnablement

tolérante. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'Al-Mostancir est tout sauf une menace pour l'Europe chrétienne. Que va donc faire Saint Louis à Tunis? Pourquoi s'en prendre à un État si peu dangereux, si accueillant aux chrétiens et si éloigné de la Terre sainte? On a pu évoquer l'ignorance de la géographie. Saint Louis aurait cru que, depuis la Tunisie, le chemin n'était pas long jusqu'à l'Égypte. Mais l'argument peut-il être vraiment retenu, dès lors que Saint Louis a passé six ans en Méditerranée, entre 1248 et 1254, et qu'il est conseillé par les Génois? D'une manière ou d'une autre, il doit avoir quelques notions de la situation des différentes régions les unes par rapport aux autres⁸.

L'espoir de la conversion

Du vivant de Saint Louis, les lettres qui sont expédiées depuis le camp de l'armée croisée ne donnent aucune justification de l'objectif choisi. Le 12 septembre, dans la lettre circulaire par laquelle Philippe III annonce la mort de son père, quelques jours plus tôt, le nouveau roi se borne à dire que Saint Louis a fait débarquer l'armée « au port de Tunis, entrée de la terre d'Afrique, qu'il se proposait, si le Seigneur le lui permettait, de vouer au culte chrétien, une fois qu'aurait été chassée et éliminée l'immondice des peuples sarrasin et berbère ». Qu'est-ce à dire? Jusqu'à un certain point, deux ou trois ans après la croisade, Geoffroy de Beaulieu explicite l'intention prêtée au feu roi par son fils. Saint Louis, explique-t-il, avant même de reprendre la croix, avait échangé des ambassades avec le roi de Tunis. Des personnes dignes de confiance, de plus, avaient montré à Louis les bonnes

dispositions du roi de Tunis envers la foi chrétienne ; il se ferait facilement chrétien, si seulement il pouvait saisir le bon moment et se maintenir sur le trône sans craindre son peuple. « Ah, si seulement je pouvais voir cela arriver, que je puisse être le parrain et le protecteur d'un tel fils ! », aurait alors dit Saint Louis. Quelques mois avant son départ, le jour de la Saint-Denis (9 octobre) 1269, le roi assiste, à l'abbaye, à la messe solennelle qui est célébrée en l'honneur du protecteur du royaume. La cérémonie, raconte Geoffroy de Beaulieu, est marquée par un événement important. Un Juif « bien connu » (le nom, malheureusement, manque) reçoit ce jour-là le baptême ; parmi ses parrains, le roi lui-même et d'autres grands du royaume (il y a toujours plusieurs parrains et marraines au Moyen Âge). Arrivés quelques jours plus tôt à la cour, des envoyés du calife assistent à la cérémonie. Très ému, le roi les aurait priés de rapporter à leur maître que lui, le roi de France, accepterait volontiers de passer toute sa vie dans une prison sarrasine et de ne plus jamais revoir le soleil, si le roi de Tunis et son peuple devenaient chrétiens. Geoffroy de Beaulieu ajoute que le souhait du roi à cet égard était d'autant plus fort que la foi s'était autrefois épanouie dans cette région d'Afrique, et spécialement à Carthage, du temps de saint Augustin, et qu'elle pourrait fleurir à nouveau, pour se répandre ensuite, pour l'honneur et la gloire de Jésus-Christ. Pour Saint Louis – et c'est toujours son confesseur qui parle –, que la grande armée croisée arrive devant Tunis, et le roi de la ville saisirait l'occasion de se convertir, pour éviter non seulement sa propre mort mais aussi celle de tout son peuple.

Saint Louis a-t-il pu réellement croire à la réalisation d'un plan qui nous paraît rétrospectivement si invraisemblable ? Ce ne serait pas la première fois qu'une

idée préconçue conduirait une armée ou un peuple à la catastrophe. Mais Geoffroy de Beaulieu ne s'arrête pas là. Après tout, continue-t-il, le roi de Tunis aurait quand même pu refuser de se convertir (ce qui arriva, visiblement) ; mais sa ville était facile à prendre, comme toute la région environnante ; et Tunis était pleine d'or et d'argent, remplie de toute une richesse infinie. Prendre Tunis, ce serait s'assurer la possession d'un trésor qui serait bien utile pour financer la reconquête de la Terre sainte. Enfin, pour faire bonne mesure, Geoffroy ajoute que le roi de Tunis fournissait au sultan d'Égypte une aide importante : le vaincre, ce serait toujours aider à la défense de la Terre sainte. Dans tous les cas de figure, en somme, le détour par Tunis n'irait pas à l'encontre du vœu pris en 1267, qui prévoyait le passage en Terre sainte ; au contraire, même, prendre Tunis, c'était préparer la reconquête des Lieux saints. Si les choses n'ont pas tourné comme elles étaient prévues, conclut Geoffroy de Beaulieu, il faut en incriminer les péchés des croisés et s'en remettre à la volonté de Dieu⁹.

Le rôle de Charles d'Anjou

Jusqu'à une date récente, les historiens n'ont pas accordé beaucoup de crédit aux explications – un peu laborieuses, il faut bien le reconnaître – de Geoffroy de Beaulieu, le confesseur du roi. De fait, supposer qu'un calife, tenant de l'orthodoxie du dogme almohade, envisage de se convertir paraît aujourd'hui attester d'une méconnaissance complète de la réalité. Plus sensibles aux enjeux de pouvoir qu'aux choses de la foi, de nombreux historiens ont mis en cause l'attitude du frère de Saint

Louis, Charles d'Anjou : c'était le cas du grand historien Charles-Victor Langlois et de beaucoup de ses collègues, peut-être influencés par le contexte colonial de la fin du XIX^e siècle, qui voit la République française mettre la main sur la Tunisie et édifier, sur la colline de Byrsa, cœur de l'antique Carthage, la cathédrale Saint-Louis¹⁰. Les prédécesseurs de Charles sur le trône de Sicile avaient, on l'a vu, soumis le calife de Tunis au paiement d'un « tribut », dont la signification était d'ailleurs perçue différemment par celui qui le versait et par celui qui le recevait. Al-Mostancir en avait interrompu le règlement à la chute de Manfred. Toujours soucieux de ses droits, Charles d'Anjou en demandait le rétablissement, et ses envoyés avaient déjà trouvé le chemin de la cour du calife. N'aurait-il pas convaincu son frère d'arracher par la force ce que ses ambassadeurs échouaient à obtenir du souverain hafside par les négociations ?

En réalité, Charles d'Anjou n'a guère montré de zèle pour le nouveau projet de croisade de Louis. D'une part, la relation entre les deux frères, qui ont treize ans de différence, n'a jamais été aussi forte que la probable affection que Saint Louis portait à ses deux autres frères, surtout à Robert d'Artois, tué à Mansourah. À plusieurs reprises, Louis a dû museler l'ambition de Charles, notamment quand il l'a contraint à abandonner le comté de Hainaut, en 1254, dont il cherchait à s'emparer. Selon Guillaume de Saint-Pathus, un des hagiographes de Saint Louis, celui-ci rappelait volontiers à son frère qu'il n'y avait qu'un roi en France ; et même le frère du roi devait plier devant lui. Cette célèbre affirmation de l'autorité royale par Saint Louis est très plausible, d'autant qu'elle se trouve confirmée par d'autres anecdotes. À la proposition du pape de pousser à l'empire l'un de ses autres

frères, Robert, Saint Louis aurait ainsi répondu qu'il suffisait à ce dernier d'être le frère du roi de France¹¹.

Les historiens s'accordent à penser qu'en 1265 Louis a été réticent à autoriser Charles à se lancer dans la conquête du royaume de Sicile, malgré les pressants appels du pape en ce sens. Sans qu'on en ait la preuve, Saint Louis pense sûrement comme beaucoup de ses contemporains : la croisade de Sicile se fait au détriment de celle de Terre sainte ; ceux qui mourront au service de Charles d'Anjou en combattant d'autres chrétiens manqueront pour la reconquête de Jérusalem. Une fois sa décision prise, toutefois, Louis a toujours soutenu loyalement son frère. Il faut d'ailleurs souligner que l'expédition de Charles n'aurait pas pu avoir lieu autrement... Saint Louis accepte en effet de prêter de fortes sommes d'argent à son frère, avec une perspective assez aléatoire de remboursement. Nombreux sont, dans l'armée qui conquiert le royaume de Sicile, proches de Saint Louis, à commencer par son conseiller le plus intime, Pierre le Chambellan, et par le connétable de France, Gilles le Brun. Plus généralement, le roi a autorisé les barons et les chevaliers à sortir du royaume pour suivre Charles : une décision de grande portée. L'expédition était d'ailleurs une croisade, promulguée par le pape, prêchée par le légat, financée par une décime et assortie des mêmes privilèges qu'une expédition outre-mer. Même quand toute menace est écartée, après les victoires de Bénévent et de Tagliacozzo, Saint Louis maintient cette attitude bienveillante à l'égard de son frère. En septembre 1269, Charles d'Anjou charge Jean de Clary, son conseiller et familier, de recruter en France, avec le conseil de Pierre le Chambellan, mille chevaliers et hommes d'armes ; alors

même qu'il prépare sa propre croisade, Saint Louis ne s'oppose pas à cette démarche¹².

Pour le roi de France, l'essentiel demeure que le royaume de Sicile fournira un relais commode sur la route de la Terre sainte. Des préparatifs sont faits dans l'île en prévision de l'arrivée de l'armée croisée. On l'a vu, le roi de France lui-même envoie maître Honoré en mission pour y fabriquer les machines de siège et les engins de jet dont l'armée aura besoin. Un contrat conclu le 29 mai 1269 pour la location d'un navire génois et une lettre de Saint Louis à son frère en date du 23 juillet de la même année désignent explicitement Syracuse, dans le sud-est de la Sicile, comme lieu de réunion de l'armée. À cette date, en tout cas officiellement, l'objectif de Saint Louis se situe donc vers l'Égypte ou la Terre sainte¹³.

Or, le 1^{er} juillet 1270, avant de quitter Aigues-Mortes, quand Saint Louis révèle le point de rendez-vous à ses barons, il ne désigne pas un port sicilien, où il aurait été naturel et facile de s'arrêter, mais Cagliari, en Sardaigne, une ville tenue par les Pisans, dont il n'a pas prévenu les autorités et dont l'attitude, on l'a vu, va se révéler franchement hostile. À ce moment-là, Louis sait non seulement qu'il va se diriger vers les côtes de la Berbérie, mais encore que son frère désapprouvera son projet. S'arrêter à Cagliari plutôt qu'à Syracuse, Palerme ou Trapani, et, de là, faire savoir à Charles le choix de Tunis, c'est mettre le roi de Sicile devant le fait accompli.

C'est que Saint Louis n'ignore pas que son frère médite au même moment d'autres projets, et que la croisade outre-mer est passée au second plan de ses vastes ambitions. Depuis qu'il est devenu roi de Sicile, Charles a pris sous sa protection le prince d'Achaïe Guillaume de Villehardouin, qu'il lui faut soutenir en Grèce face

aux attaques des Byzantins. Au-delà, c'est probablement Constantinople qui est l'objectif principal. Une fois que les Byzantins auront été mis en déroute, Charles reprendra la ville et remettra sur son trône son autre protégé, l'empereur Baudouin de Courtenay. Ensuite, on verra à reconquérir Jérusalem. Le 7 septembre 1269, depuis son palais de Foggia, Charles d'Anjou proclame solennellement son intention de porter secours à Baudouin de Courtenay et au doge de Venise, dans le but de leur faire recouvrer leurs droits – les Vénitiens ont été évincés en 1261, en même temps que les Français. Dans les premiers mois de 1270, le roi de Sicile donne l'ordre d'accélérer les préparatifs de l'expédition à venir en Grèce. Le 5 mai, il demande la concentration, dans le port de Brindisi, de tous les navires disponibles dans les Pouilles; le 12, il déclare vouloir venir bientôt en aide au prince d'Achaïe et ordonne que dans ce but plusieurs dizaines de bateaux se tiennent prêts¹⁴.

En juillet 1270, en tout état de cause, Charles est donc bien loin de vouloir rejoindre son frère; il ne se trouve d'ailleurs pas en Sicile, mais dans les Pouilles, prêt à traverser l'Adriatique et à passer en Grèce pour réunir son armée à celle du prince d'Achaïe. Le soutien qu'il compte apporter à Saint Louis est surtout d'ordre logistique : un port, du ravitaillement, des navires et peut-être quelques combattants. Charles n'entend nullement prendre part lui-même à l'expédition. Il aura d'ailleurs le plus grand mal à abandonner son objectif grec. Encore le 11 septembre, alors qu'il est enfin arrivé à Carthage, Charles d'Anjou donne des ordres relatifs à la flotte qui doit aller au secours du prince d'Achaïe¹⁵. L'empereur Michel Paléologue, du reste, n'ignore rien des menaces qui pèsent sur lui. En août, on aura l'occasion de le voir, une

ambassade viendra trouver Saint Louis jusqu'à son camp de Carthage. Dans quel but, sinon pour supplier une nouvelle fois le roi de France de dissuader son frère d'entrer en guerre contre Constantinople ?

Tout au contraire, Charles d'Anjou n'entretient pas de mauvais rapports avec le calife de Tunis, qu'un acte de l'été 1269 qualifie de « notre dévoué », *devotus noster*; le même acte annonce aux officiers de Charles l'arrivée d'une ambassade adressée justement par le Hafside, qu'il faudra recevoir avec les honneurs¹⁶. Mieux encore, le 22 avril 1270, trois mois avant le débarquement de son frère, le roi de Sicile recommande à ses officiers la personne de frère Bérenger, un dominicain qu'il a chargé de diriger une ambassade auprès du calife, probablement au sujet du rétablissement du tribut¹⁷. Tout ceci rend fort peu probable l'hypothèse que Charles d'Anjou ait souhaité une expédition militaire contre Tunis.

C'est bien pourquoi, d'ailleurs, Saint Louis ne l'avertit de son dessein qu'au dernier moment, une fois qu'il a changé le lieu de concentration de la flotte de Syracuse à Cagliari.

Les Génois

Le roi de Sicile hors de cause, faut-il se tourner du côté des capitaines et des marins génois ? Auraient-ils voulu prendre le contrôle de Tunis ? Rien de moins probable. Tout comme Charles, les Génois ont été mis devant le fait accompli. Les annales de la commune de Gênes décrivent sans ambiguïté possible la consternation qui s'abattit sur la ville à l'annonce de l'attaque de la Tunisie :

Quand la nouvelle en fut annoncée à Gênes, toute la ville en conçut une violente douleur, et tous furent frappés de stupeur. Il était en effet de l'avis de tous les sages que les armées du roi de France et des croisés devaient traverser [la mer] pour le secours de la Terre sainte et la reconquête du tombeau du Seigneur que, à la grande honte des chrétiens, auxquels il doit revenir par droit héréditaire, les Sarrasins détiennent de façon irrévérencieuse. Et la cause de cette douleur était qu'il pouvait être connu non seulement des sages mais même de presque tous, que cette armée ne pourrait rien faire en Tunisie, et qu'il n'en sortirait rien de louable, comme il apparut par la suite.

L'auteur de la chronique poursuit sur le même ton, soucieux de dégager la responsabilité des Génois dans l'affaire. Loin de punir leurs nombreux compatriotes qui se trouvent piégés à Tunis, le calife les fait consigner dans un « beau palais », car il sait bien qu'ils ne sont pour rien dans l'attaque croisée. De fait, on voit mal la puissante cité recommander une attaque contre un de ses principaux partenaires commerciaux. Le choix de Cagliari, un port tenu par les Pisans, comme première étape, est d'ailleurs peut-être un signe de la volonté de Saint Louis d'empêcher les Génois de communiquer facilement avec leur métropole¹⁸.

Le rôle du légat

Tout récemment, l'historien Pascal Montaubin a présenté une autre interprétation. C'est le légat, Raoul Grosparmi, qui aurait joué le rôle clé dans le choix de Tunis. Comme on l'a vu plus haut, cet ancien conseiller

de Saint Louis est un prélat de choc, qui a efficacement secondé Charles d'Anjou dans la pacification du royaume de Sicile – néanmoins, il faut noter que le légat qui accompagne l'armée de Charles en 1265-1266 est Gui de Mello, évêque d'Auxerre, qui prend part en personne à la bataille de Bénévent; Raoul Grosparmi n'arrive que plus tard.

À la fin de l'année 1268, juste avant la mort de Clément IV, Grosparmi est transféré en France, avec la perspective d'épauler le roi de France dans sa future croisade. Les raisons de l'éviction de Simon de Brie, le légat précédent, sont un peu mystérieuses, mais on peut conjecturer que, du fait de l'expérience qu'il a accumulée avec Charles d'Anjou, Grosparmi est jugé plus à même de suivre une armée en campagne. Comme on l'a dit, d'ailleurs, Saint Louis a fait venir autour de lui plusieurs vétérans des guerres de Terre sainte et de Sicile; Grosparmi est l'un d'entre eux. Pascal Montaubin va plus loin. C'est Raoul Grosparmi qui aurait convaincu Saint Louis de se lancer à l'attaque de Tunis pour venir à bout de la menace que les Hafsides faisaient peser sur le royaume de Sicile, vassal du Saint-Siège, en accueillant les ennemis de Charles d'Anjou. Malgré la fermeté de l'argumentation déployée par P. Montaubin, son hypothèse se heurte à trois éléments qui en limitent la probabilité. D'une part, le légat est bien, du point de vue du Saint-Siège, dans le cadre d'une expédition bénie par l'Église, l'un des deux chefs de l'armée, à égalité avec le roi de France. Dans la réalité, il ne fait aucun doute qu'aux yeux de tous, il n'y a qu'un seul homme auquel il faut obéir, et qu'il s'agit bien sûr de Saint Louis, et non pas de son ancien conseiller, même devenu cardinal et légat. Cette armée de la croisade n'est d'ailleurs pas autre chose que l'armée royale, entièrement à la main

de Saint Louis. Au demeurant, pour pieux que ce dernier ait été, pour soumis qu'il se soit montré envers les prêtres dans les domaines de la foi et de la discipline des sacrements, Louis s'est toujours montré très méfiant à l'égard des empiètements possibles du pape et des prélats sur les droits de la royauté et des barons. Joinville raconte avec délectation les rebuffades que les prélats essayèrent à plusieurs reprises de la part de Saint Louis. Même à la fin de sa vie, et surtout pour un objectif aussi important que la croisade, il n'est guère vraisemblable que Louis se soit laissé manipuler, ou même guider, par le légat, et qu'il ait accepté de détourner l'armée croisée en direction d'un objectif qu'il n'aurait pas choisi ou approuvé lui-même. Enfin, l'Église romaine a sans doute manifesté une certaine inquiétude quant à la menace potentielle que représentait Tunis, mais les cardinaux, qui gouvernent l'Église en l'absence d'un pape, n'ignorent pas non plus la grande tolérance et les vues essentiellement mercantiles du calife; en outre, encore une fois, le roi de Sicile, qui se trouve en étroite relation avec les cardinaux, est totalement étranger au choix de Tunis. Il paraît donc difficile, en tout état de cause, d'attribuer à Raoul Grosparmi la responsabilité du détournement de la croisade en direction de Tunis. Le légat a très certainement été consulté par le roi, bien qu'on ne puisse guère spéculer sur le contenu de leurs échanges. Tout ce que disent nos sources, c'est que Grosparmi déclare, à Cagliari, au moment où le roi annonce sa décision, qu'en attaquant Tunis, le vœu des croisés sera rempli comme s'ils allaient en Terre sainte. Là s'arrête ce qu'on sait du rôle du légat¹⁹.

Vers Tunis

Des différentes explications présentées au fil du temps, il ne reste donc plus que celle qui nous paraît pourtant, aujourd'hui, la plus invraisemblable. Encore faut-il tenter de se replacer dans la perspective qui est celle de Saint Louis. Pour cet homme à la foi ardente, Al-Mostancir n'est pas le commandeur des croyants, à mi-chemin entre un pape et un empereur, mais le « roi de Tunis », un souverain temporel qui peut se rallier au christianisme. Tout porte à croire que Saint Louis est sincèrement convaincu de la possibilité de convertir à sa propre foi les tenants d'une autre religion. Quand il séjourne à Chypre, pendant l'hiver 1248, il croit possible la conversion du khan mongol, le « roi des Tartares », auquel il expédie une chapelle brodée et deux dominicains. Pendant sa captivité aux mains des Mamelouks, au printemps 1250, un émir lui propose de le délivrer s'il consent à le faire chevalier ; Louis accepte, mais à condition que l'émir devienne chrétien et le suive en France ; là, il lui donnera des terres, et alors il le fera chevalier. Toujours pendant sa captivité, d'après un récit fait par le roi à Joinville, les émirs égyptiens lui auraient proposé de faire de lui le nouveau sultan ; et, note Joinville, « il me dit que certainement il ne l'aurait pas refusé », sans doute parce qu'il aurait pu ainsi œuvrer à leur conversion²⁰... Selon le chroniqueur anglais Matthew Paris, cette fois, Louis, après sa capture, interrogé par le sultan sur son état, aurait dit toute la tristesse qu'il ressentait. « C'est que je n'ai point gagné ce que je désirais le plus gagner », explicite le roi, « la chose pour laquelle j'avais laissé mon doux royaume de France et ma mère, plus chère encore, qui criait après

moi, la chose pour laquelle je m'étais exposé aux périls de la mer et de la guerre : c'est votre âme, que le diable se promet de précipiter dans le gouffre » ; « J'en prends à témoin le Dieu tout-puissant ; je n'ai point souci de retourner jamais dans mon royaume de France, pourvu que je gagne à Dieu votre âme et les âmes des autres infidèles, et qu'elles puissent être glorifiées²¹. » Au dire de Geoffroy de Beaulieu, pendant les quatre années qu'il passe en Terre sainte, Louis accueille volontiers auprès de lui des musulmans qu'il conduit au baptême et qu'il fait venir ensuite avec lui en France ; et, selon Guillaume de Saint-Pathus, le roi demande qu'on épargne dans les combats les femmes et les enfants des Sarrasins, dans l'espoir de les amener à la conversion.

L'attitude de Saint Louis à l'égard des Juifs est du même ordre. Sa profonde hostilité envers eux ne fait guère de doute ; elle est même portée à son crédit par un de ses hagiographes, Guillaume de Chartres. Quelle que soit la réprobation avec laquelle on considère aujourd'hui cet aspect de la personnalité de Louis, il ne faut pas oublier dans quel contexte s'inscrit sa politique anti-juive. Contrairement à l'antisémitisme moderne, fondé sur des spéculations raciales, ce sont avant tout l'objectif et l'espoir de la conversion des Juifs qui dominent chez Saint Louis. Tout au long de son règne, il n'a eu de cesse d'encourager, dans son royaume, le baptême des Juifs, dont il devient lui-même le parrain, en multipliant parallèlement les difficultés envers ceux qui demeuraient dans leur foi. Les mesures anti-juives de Saint Louis culminent avec l'ordre d'imposer aux Juifs le port de la rouelle, une pièce d'étoffe cousue sur leur vêtement, destinée à les distinguer des chrétiens. Or, c'est le 18 juin 1269, un an avant la date prévue pour son départ, que Saint Louis

publie cette ordonnance, à l'instigation de Paul Chrétien, un Juif converti et entré dans l'ordre dominicain. On peut certes dire qu'il s'agit pour Saint Louis d'appliquer une décision prise par le quatrième concile de Latran, en 1215. Mais plus d'un demi-siècle après le concile, et alors que le trône pontifical est vacant, il n'y a sans doute aucune urgence à prendre une mesure de cet ordre, à moins que, précisément, elle ne s'inscrive dans un propos plus vaste, l'ambition de favoriser la conversion de tous les Juifs du royaume et d'en exclure les récalcitrants. De fait, le même jour, le 18 juin 1269, le roi ordonne aux baillis et aux sénéchaux de contraindre les Juifs à écouter les sermons délivrés à leur intention par leur ancien coreligionnaire Paul Chrétien²².

Un dernier élément vient renforcer l'hypothèse de la conversion. Dominicains et franciscains sont nombreux dans l'entourage de Saint Louis – les contemporains comme Rutebeuf le lui reprochent assez. Or l'approfondissement de la foi des fidèles et la conversion des infidèles forment les deux pans d'une vocation qui s'exprime par la prédication dont les frères mendiants sont les spécialistes. Au cours de la cinquième croisade, saint François n'a-t-il pas été à la rencontre du sultan d'Égypte ? Jusqu'au bout, les mendiants ont entouré Saint Louis. Le maître de l'ordre a dépêché tout un contingent de dominicains pour suivre l'armée croisée. Sur son lit de mort, selon Geoffroy de Beaulieu, Saint Louis aurait encore eu quelques paroles bienveillantes pour l'ordre, qui se trouvaient également justifier le choix de Tunis comme destination de la croisade. « Pour Dieu, travaillons à ce que la foi catholique puisse être prêchée et semée à Tunis », fait-il dire au roi. Bien sûr, le témoignage de Geoffroy de Beaulieu, lui-même dominicain, est intéressé

à défendre le prestige de son ordre auprès du roi. Mais faut-il pour autant rejeter ce qu'il dit ?

De fait, les ordres mendiants sont fortement implantés à Tunis. Un franciscain y est martyrisé dès 1219 ; dans les années qui suivent, d'autres frères poursuivent leur prédication. Une communauté dominicaine s'établit à Tunis vers 1250 ; c'est même un *studium*, une école destinée à apprendre la langue et les croyances des musulmans, dans l'espoir de faciliter leur conversion. À ce qu'on en sait, le succès n'est pas foudroyant. Mais l'enthousiasme des mendiants ne paraît pas faiblir pour autant. Parmi les quelques frères qui résident à Tunis, se trouvent plusieurs figures des Frères prêcheurs, dont Raymond de Peñafort, maître général de l'ordre jusqu'en 1240. Réside également longtemps à Tunis André de Longjumeau, très lié à Saint Louis. C'est lui, en effet, qui, en 1238, a été chargé de négocier la remise au roi de la Couronne d'épines par les Vénitiens, avant de partir en ambassade, au nom du roi, auprès du khan mongol (1249). D'après Geoffroy de Beaulieu, Saint Louis, sur son lit de mort, aurait appelé « un certain frère de l'ordre des Frères prêcheurs, qui était connu du roi de Tunis ». Les *Grandes chroniques de France* donnent le nom de ce dominicain : il n'est autre qu'André de Longjumeau. Parmi les frères du *studium* de Tunis, Ramon Marti a lui aussi été en contact avec Saint Louis. En 1269, Marti a quitté le couvent de Tunis et rejoint le roi d'Aragon, alors que celui-ci s'apprêtait à appareiller pour la Terre sainte. Après le désastre qui a frappé la flotte du roi d'Aragon, Marti gagne Aigues-Mortes ; on le trouve bientôt dans l'entourage de Saint Louis, et tout porte à croire qu'il accompagne celui-ci en Ifriqiyâ. Ne faut-il pas voir dans ces deux dominicains, André de Longjumeau et Ramon Marti, honorés de la confiance de

Louis, bons connaisseurs de Tunis et du souverain hafside, les instigateurs du choix fait par le roi ? Directement ou indirectement, ne l'ont-ils pas entretenu dans l'idée que le calife était prêt à épouser la religion chrétienne ? Après tout, quelques décennies plus tard, en 1314, Al-Lihyani, un successeur d'Al-Mostancir comme souverain de Tunis, fera miroiter au naïf Jacques II d'Aragon la possibilité de sa conversion au christianisme, sans que les contemporains trouvent l'hypothèse choquante²³ !

La preuve décisive manque, bien sûr. Mais il est très probable que c'est cette conviction – aussi invraisemblable qu'elle nous paraisse aujourd'hui – qui pousse Saint Louis à choisir Tunis. Son charisme comme le mode de gouvernement auquel il a habitué son entourage lui permettent d'imposer sa décision aux barons. Certainement surpris, les capitaines génois ne bronchent pas plus. Le lundi 14 juillet, la flotte se prépare à cingler vers la Berbérie. Le départ est prévu pour le lendemain.

Table

| | |
|---|----|
| <i>Introduction</i> | 7 |
| 1. Vers une nouvelle croisade | 13 |
| La reprise de la croix | 14 |
| Les rois de France et la croisade..... | 21 |
| La Terre sainte en danger | 25 |
| Urbain IV et Clément IV au secours de la Terre sainte | 30 |
| La conquête du royaume de Sicile (1265-1266)..... | 31 |
| La chevalerie française, la croisade et la Terre sainte | 34 |
| Une croisade européenne?..... | 36 |
| 2. Les préparatifs..... | 43 |
| Le légat..... | 43 |
| La collecte de la décime | 46 |
| Legs, rachats et dons | 48 |
| Les ressources du domaine | 50 |
| Les préparatifs d'Alphonse de Poitiers | 51 |
| Les préparatifs de Robert II, comte d'Artois | 55 |
| Aigues-Mortes | 56 |
| La flotte..... | 57 |
| Le ravitaillement..... | 61 |
| Les simples croisés..... | 63 |
| 3. De Paris à Aigues-Mortes (janvier-juin 1270) | 66 |
| Saint Louis en 1270..... | 66 |
| Un royaume en pénitence..... | 70 |
| Les enfants du roi | 71 |

| | |
|---|------------|
| La tournée des églises | 74 |
| Marguerite de Provence..... | 77 |
| La régence | 80 |
| Vers Aigues-Mortes..... | 85 |
| 4. L'armée croisée..... | 91 |
| Des croisés..... | 91 |
| Au service du roi | 92 |
| Chevaliers, écuyers et hommes d'armes..... | 96 |
| Arbalétriers à cheval et gens de pied..... | 98 |
| Les autres contingents | 99 |
| Les effectifs | 100 |
| L'expérience de la guerre | 102 |
| Mourir pour la foi?..... | 105 |
| La structure de l'armée..... | 107 |
| 5. Pourquoi Tunis? | 110 |
| Cagliari..... | 114 |
| Le califat de Tunis..... | 117 |
| L'espoir de la conversion..... | 124 |
| Le rôle de Charles d'Anjou..... | 126 |
| Les Génois..... | 131 |
| Le rôle du légat..... | 132 |
| Vers Tunis | 135 |
| 6. Le débarquement et les premières opérations | 140 |
| Le débarquement | 140 |
| Vers Carthage | 144 |
| La prise de Carthage (24 juillet)..... | 149 |
| Dans l'attente de Charles d'Anjou..... | 152 |
| Dans le camp croisé..... | 154 |
| Harcèlement et escarmouches | 157 |
| La vie au camp | 162 |
| 7. L'arrivée de Charles d'Anjou | 166 |
| L'épidémie..... | 166 |
| L'arrivée de Charles d'Anjou | 169 |
| Les succès des croisés..... | 171 |

| | |
|---|------------|
| Les débuts hésitants d'un nouveau roi | 172 |
| L'armée de Charles d'Anjou | 175 |
| La reprise des combats..... | 177 |
| La prise du camp du calife (2 octobre) | 181 |
| L'ouverture des négociations..... | 184 |
| La conclusion du traité | 187 |
| Le jugement des contemporains | 189 |
| 8. Le retour | 192 |
| Le départ et la tempête | 195 |
| La fin de la croisade..... | 198 |
| Les grandes cités italiennes | 206 |
| Le passage des Alpes..... | 209 |
| Les funérailles de Saint Louis | 210 |
| Les miracles accomplis par Saint Louis..... | 211 |
| <i>Conclusion</i> | 217 |
| <i>Notes</i> | 225 |
| <i>Annexe</i> | 257 |
| <i>Note sur les sources et la bibliographie</i> | 263 |
| <i>Sources</i> | 275 |
| <i>Bibliographie</i> | 281 |
| <i>Index</i> | 303 |

| | |
|--|-----|
| CARTES | |
| La Méditerranée à la fin du XIII ^e siècle | 26 |
| La Méditerranée occidentale | 112 |
| Presqu'île de Carthage..... | 147 |
| Voyage de retour : de Carthage à Saint-Denis | 194 |